

COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 SEPTEMBRE 2010

Ce compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune : <http://saulny.fr>

Au cours de sa séance du 02 septembre 2010 à 20h00, le Conseil Municipal a :

➤ **pris acte des nouveaux montants des marchés de travaux de rénovation de la salle polyvalente suite à la passation d'avenants examinés en commission d'appel d'offre les 06 novembre 2009 et 09 août 2010.**

Le montant total hors taxe des travaux qui était initialement de 689.419,73 € se chiffre après réception des travaux à 727.486,97 €.

➤ **adopté la deuxième modification budgétaire de l'exercice 2010 :**

Celle-ci consiste en un transfert de crédits au sein de la section d'investissement du budget pour couvrir les avenants visés au point précédent ainsi que la correction de certaines anomalies constatées sur le réseau d'éclairage public par l'U.E.M. pour un montant de 4515 €.

➤ **émis un avis favorable sur le principe d'une délégation de service public pour la construction d'un réseau de distribution de gaz naturel et son exploitation et décidé la publication de l'appel à candidatures correspondant.**

➤ **pris acte du rapport annuel établi par le Syndicat des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2009.**

Ce document est tenu à la disposition du public en mairie.

➤ **exprimé une analyse identique à celle de Mme le Maire quant à la situation et aux besoins autour de la salle polyvalente et à la nécessité absolue d'acquérir par préemption tout terrain bâti ou non bâti sur les zones UB, UX et 2AU qui entourent ce bâtiment pour permettre le développement des loisirs et la réalisation d'équipements collectifs.**

Les différents projets immobiliers et de voirie en instance suppriment toute possibilité de parking lors d'importantes manifestations festives ou sportives organisées dans cette salle. La construction d'un nouvel équipement sportif ne sera plus non plus envisageable. Les seules extensions possibles ne pourront désormais se réaliser qu'au sud et sud-est.

.../...

➤ pris acte de la suite donnée à diverses déclarations d'intention d'aliéner parvenues en mairie depuis la dernière séance.

➤ majoré les redevances d'utilisation de la salle polyvalente et de l'espace socio culturel qui seront appliquées au 01 janvier 2011.

➤ fixé un tarif pour les photocopies effectuées en mairie au bénéfice des administrés ou des particuliers et professionnels de passage :

Photocopie en noir et blanc :

- A4 recto : 0,20 €
- A3 recto : 0,50 €
- A4 recto-verso : 0,30 €
- A3 recto-verso : 0,70 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21heures après avoir fait part de l'évolution de divers dossiers en cours.

Le Maire,

Arlette MATHIAS

INVITATION

L'inauguration de la salle polyvalente rénovée aura lieu le vendredi 17 septembre prochain à 18 heures en présence de

Madame Christine WILS-MOREL,
Sous-Préfète de METZ-CAMPAGNE,

Monsieur Jean-Claude THEOBALD,
Vice-Président du Conseil Général de la Moselle,

Et de nombreux Maires de Communes environnantes.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à cette cérémonie.